

## SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES MINES DE ZINC D'AÏN-NOUBA (TUNISIE).

Tunisie  
Demande de concession  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 29 août 1910)

Par pétition en date du 2 juin 1910, MM. Bauché et Guillon, demeurant à Sbeïtla, agissant au nom et pour le compte de la Société civile des mines d'Aïn-Nouba, ont demandé la concession des gisements de zinc, plomb et métaux connexes situés dans le djebel Nouba, contrôle civil de Thala.

---

Mines de zinc d'Aïn-Nouba  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 3 août 1911)

Siège, Paris, 1, rue de Penthièvre. Objet : étude, recherches, obtention de concessions, acquisition, prise à bail, exploitation de toutes mines, minières ou carrières. Capital : 900.000 francs divisés en 1.000 actions de 100 francs. Conseil d'administration : MM. A[uguste] de Casembroot, Duceux, Duval, Destreicher, R. Pélissier.

---

APPELS DE FONDS  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 4 septembre 1911)

Société française des mines de zinc d'Aïn-Nouba (Tunisie). — Appel du 2<sup>e</sup> quart sur les actions. — Versements, au siège social, 55, rue de Châteaudun. du 20 au 30 septembre 1911. — *Petites Affiches*, 2 septembre 1911.

---

APPELS DE FONDS  
Société française des mines de zinc d'Aïn-Nouba (Tunisie)  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 11 novembre 1911)

Appel des troisième et quatrième quarts sur les actions aux époques suivantes : troisième quart du 20 au 30 novembre 1911 ; quatrième quart du 20 au 31 janvier 1912. Les actionnaires pourront, s'ils le désirent verser en même temps du 20 au 30 novembre les troisième et quatrième quarts contre remise des titres définitifs libérés. Les versements devront s'effectuer au siège social, 55, rue de Châteaudun, Paris. — *Petites Affiches*, 6 novembre 1911.

---

Société de recherches minières des Gaules  
[Même siège qu'Aïn-Nouba et plusieurs administrateurs communs]  
(L'Écho des mines et de la métallurgie, 18 avril 1912)

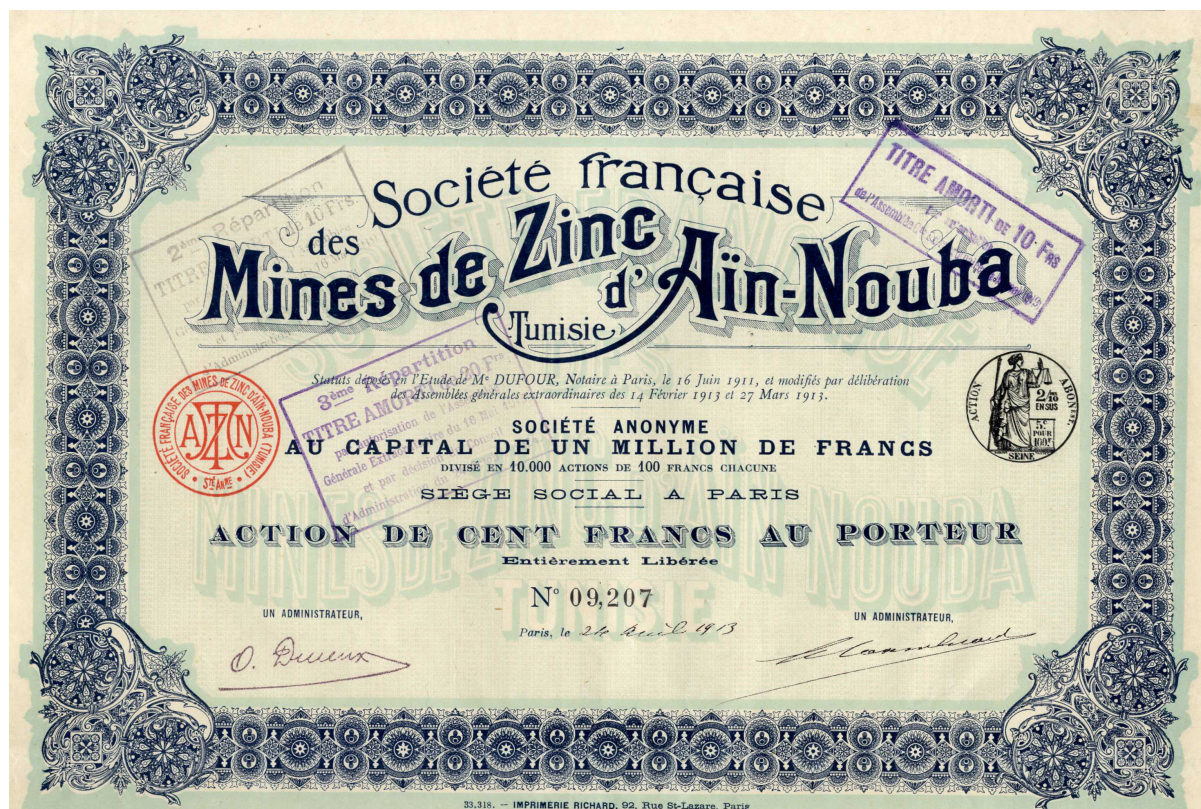
Société de recherches minières des Gaules au capital de 500.000 francs divisé en 2.000 actions de 250 francs, il a été créé, en outre, 2.000 parts de fondateur, dont 1.200 ont été attribuées à MM. Destreicher et Lachenaud. Siège social à Paris : 55, rue de Châteaudun. Conseil d'administration : MM. R. Millet, Ch. Bourdon, Ch. Destreicher, O. Duceux, G. Lachenaud et F. Roques.

Tunisie  
(Les Annales coloniales, 15 octobre 1912)

Le *Journal officiel tunisien* publie un décret prononçant le transfert de la concession des mines d'Aïn-Nouba à la Société anonyme française des mines de zinc d'Aïn-Nouba.

Changements d'adresse  
(L'Écho des mines et de la métallurgie, 7 avril 1913)

Mines de Zinc d'Aïn-Nouba. — Capital : 1.000.000 de francs. Siège social transféré de la rue de Penthièvre, 1, à la rue de Châteaudun, 55.



[Coll. Serge Volper](#)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES MINES DE ZINC D'AÏN-NOUBA

Statuts déposés en l'étude de M<sup>e</sup> Dufour, notaire à Paris, le 16 juin 1911, et modifiés par délibération des assemblées générales extraordinaires des 14 février 1913 et 27 mars 1913

Société anonyme  
au capital de un million de francs  
divisé en 10.000 actions de 100 fr. chacune

ACTION ABONNEMENT SEINE 2/10 EN SUS 5 c. POUR 100 fr.
---

Siège social à Paris

ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR  
entièrement libérée

Un administrateur (à gauche) : O. Duceux

Un administrateur (à droite) : Lachenaud ?

Paris, le 24 avril 1913

F. Forveille, imprimeur de titres Paris-Rodez

SOCIÉTÉ DES MINES DE ZINC D'AÏN-NOUBA

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 avril 1919, p. 262)

Cette soc. va rembourser une partie de son cap. A.G., à Paris, r. de Châteaudun, le 16 mai.

L'INDUSTRIE MINIÈRE EN TUNISIE PENDANT L'ANNÉE 1919

par J. RAUCHER

(*Le Sémaphore algérien*, 7 avril 1920)

Les plus importantes sociétés qui ont expédié des minerais de plomb sont : Le Djebel-Ressas, pour 1.600 tonnes ; le Bou-Jaber, pour 1.200 ; le Djebel-Trozza, pour 3.200 ; les Mines réunies, pour 1.850 ; [Aïn-Nouba, pour 1.450](#) ; le Djebel-Hallouf, pour 300 dont 180 tonnes métal.

Les entreprises qui ont contribué le plus aux expéditions de minerais de zinc sont le Djebel-Ressas, pour 3.000 tonnes ; le Touila, pour 400 ; [Aïn-Nouba, pour 400](#) ; le Lorbeus, pour 600.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES MINES DE ZINC D'AÏN-NOUBA

S.A. au capital de 1 MF.

Siège social : Paris, 55, r. de Châteaudun

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord*, 1922-1923, p. 264)

Conseil d'administration

composé de 3 à 5 membres, nommés pour 5 ans, propriétaires de 50 actions.

Duval (Fernand), 128, bd de Courcelles, Paris ; pdt ;  
Duceux (O.), 9, av. Niel, Paris ; adm. délégué ;  
Casembroot (A. de), 55, r. de Châteaudun, Paris ;  
Pélissier (R.), 82, bd de Courcelles, Paris.

Commissaire aux comptes

Loiselet ;  
Loiselet fils.

---

PRODUCTION MINIÈRE DE LA TUNISIE EN 1923  
par C. D.  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 mars 1924)

III. — Mines de plomb, zinc et cuivre

	Plomb	Zinc	Cuivre	Totaux
Aïn-Nouba	130	880	—	1.030

*Annuaire industriel*, 1925 :

MINES DE ZINC D'AÏN-NOUBA (Soc. franç. des), 55, r. de Châteaudun, Paris, 9<sup>e</sup>. T. Trud. 09-97. Ad. t. Anoub-Paris. Capital 1.000.000 fr. Adm. : F. Duval, R. Pélissier, O. Duceux, A[uguste] de Casembroot. Exploitations et usines en Tunisie.

Mines de zinc et de plomb à Aïn-Nouba (Tunisie)(51-1761).

---

La production des mines tunisiennes en 1924  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> mars 1925)

MINES DE PLOMB, ZINC, CUIVRE

	Plomb	Zinc	Cuivre	Totaux
Aïn-Nouba	95	1.090	—	1.185

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES MINES DE ZINC D'AÏN-NOUBA  
(*L'Information financière, économique et politique*, 24 mai 1925)

L'assemblée ordinaire tenue le 22 mai a approuvé les comptes de l'exercice 1924 qui s'est soldé par un bénéfice de 171.484 francs. Avec le report de 1923, les bénéfices se traduisent par 172.668 francs après amortissement de 45 francs par tonne expédiée. Ils ont été répartis de la manière suivante : 6.859 fr. pour participation à la direction ; 8.574 fr. à la réserve légale ; le surplus de 157.235 francs a été utilisé pour un remboursement de 20 fr. par action.

L'extraction totale de l'exercice s'est élevée à 228 tonnes de minerais ; les expéditions ont atteint 1.150 tonnes, dont 1.070 tonnes de minerai de zinc et 80

tonnes de minerai de plomb. Les travaux de la région Sud de la concession continuent régulièrement.

Le marché passé sur 1924-25 a été terminé en temps utile, et on a commencé les expéditions relatives à un nouveau marché sur 1925-1926.

---

#### TUNISIE

Société des mines de zinc d'Aïn-Nouba  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juin 1925)

Le rapport signale qu'il a été extrait pendant l'année 1924 un total de 2.287 tonnes de minerais : 1.150 tonnes ont été expédiées, dont 1.070 de minerai de zinc et 80 de minerai de plomb,

---

La production des mines tunisiennes en 1925  
par C.D.  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 avril 1926)

#### MINES DE PLOMB ET ZINC

	1925	1925	1924	1924
	plomb	zinc	plomb	zinc
Aïn-Nouba	96	1.110	95	1.090

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES MINES DE ZINC D'AÏN-NOUBA  
(Tunisie)  
(*L'Information financière, économique et politique*, 5 juin 1927)

L'assemblée ordinaire de cette société a eu lieu le 3 juin et a approuvé les comptes de l'exercice 192 qui font apparaître un bénéfice net de 444.676 francs contre 404.572 fr. pour l'exercice 1925. Il s'y ajoute le report antérieur de 124.850 francs.

Le dividende a été fixé à 30 francs par action sous déduction des impôts. Un acompte de 20 fr. ayant été payé en décembre 1925, le solde de 10 fr. sera payable à partir du 15 juin.

Il a été extrait pendant l'année 1 650 tonnes de minerai bruts ; il en a été expédié 918. Le Société a souffert du manque de main-d'œuvre.

---

Sté française des mines de zinc d'Aïn-Nouba  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juillet 1928)

L'assemblée générale qui a eu lieu le 6 du mois courant a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1927 qui se soldent par un bénéfice net de 526.271 fr. 65, après un amortissement de 45 fr. par tonnes expédiées et tous les travaux de recherches passés au compte d'exploitation.

Le dividende a été fixé à 30 fr. brut par action, ce qui représente un intérêt de 75 % sur le capital appelé.

Sur le solde disponible, l'assemblée a décidé de porter aux amortissements une somme de 200.000 fr. et de reporter à nouveau 159.020 fr. 30.

M. A[uguste] de Casembroot, administrateur délégué depuis la fondation et dont le mandat venait à expiration, a été réélu à l'unanimité.

L'Industrie minière de la Tunisie en 1928  
(L'Écho des mines et de la métallurgie, 1<sup>er</sup> mai 1929)

Détail de la production en 1928 :

	Plomb	Zinc	Totaux
Aïn-Nouba	40	870	910

Presque toutes les mines sont en diminution, pour des tonnages souvent importants :  
... Aïn-Nouba (— 680 t.)...



Coll. Peter Seidel

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES MINES DE ZINC D'AÏN-NOUBA  
Statuts déposés en l'étude de M<sup>e</sup> Dufour, notaire à Paris, le 16 juin 1911  
Société anonyme  
au capital de deux millions de francs  
divisé en 20.000 actions de 100 fr. chacune

Droit de timbre acquitté par abonnement  
vvvvvvv  
Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel* du 18 juillet 1929

Siège social à Paris

ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR  
entièrement libérée  
Un administrateur (à gauche) : O. Duceux  
Un administrateur (à droite) : ?  
F. Forveille, imprimeur de titres Paris-Rodez

OPTIMISME  
Minière Franco-Tunisienne\*  
(*Le Journal des finances*, 19 juillet 1929)

[...] M. Pouquet, ingénieur en chef du groupe Leonino, est devenu, en mai dernier, président du conseil, M. Attali, directeur des mines d'Arrens, et M. Dusseux [*sic* : Duceux], ingénieur aux Mines d'Aïn-Nouba, ont été nommés administrateurs. Enfin, c'est M. [Auguste] de Casembroot, directeur des mêmes Mines d'Aïn-Nouba [et ingénieur-conseil de Peñarroya], qui a pris les fonctions d'administrateur délégué.

Si l'on sait que Peñarroya est un des plus gros actionnaires d'Aïn-Nouba, l'on saisira la portée de ce fait. [...]

Société Traitement des Minerais  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> novembre 1929)

Cette société vient de se constituer au capital de 1.200.000 francs avec siège 55, rue de Châteaudun, pour mettre en valeur un nouveau procédé d'enrichissement des minerais de zinc, afin de tirer parti avantageusement des stocks importants de résidus de laveries mécaniques jusqu'ici complètement abandonnés. Les apporteurs sont . M. [Auguste] de Casembroot, l'inventeur du procédé, et la Société de Peñarroya, qui a travaillé à sa mise au point industriel. La première installation a été faite à la société d'Aïn Nouba, en Tunisie. [...]

VALEURS NÉGOCIÉES « HORS COTE »  
(*Les Annales coloniales*, 25 septembre 1930)

Renseignements indicatifs donnés sans garantie ni responsabilité.

Zinc d'Aïn-Nouba  
Mines : 20.000 act. de 100 fr. ; 60 fr. remb. Div. : juin 1928, c. 5,30 fr. Dern. cours : 60 fr. ; 1928. : ph : 450, pb. 300.

VALEURS NÉGOCIÉES « HORS COTE »  
(*Les Annales coloniales*, 31 mars 1931)

Act. Aïn-Nouba : 60 fr.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES MINES DE ZINC D'AÏN-NOUBA  
(Tunisie)

---

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES MINES DE ZINC D'AÏN-NOUBA  
(*L'Information financière, économique et politique*, 3 juillet 1931)  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> août 1931, p. 632)

L'assemblée ordinaire des actionnaires, tenue le 23 juin, a approuvé les comptes de l'exercice 1930, qui font ressortir, compte tenu de l'amortissement habituel de 45 fr. par tonne avant inventaire une perte de 200.803 fr. 65, qui porte le solde débiteur total à 363.299 fr. 62.

L'extraction en minerais bruts a été de 945 t. : la société a expédié seulement 250 t. de minerais de zinc et 30 t. de plomb.

Le conseil indique dans son rapport que la société avec laquelle il avait traité un contrat important en 1929, contrat à la suite duquel la société avait entrepris diverses installations importantes en vue d'augmenter la production, a refusé depuis le 30 avril dernier de recevoir les minerais achetés. En conséquence, le conseil a dû arrêter complètement les travaux et il a assigné cet acheteur défaillant devant le tribunal de commerce de la Seine.

---

Les mines de zinc de la Tunisie par rapport à la nouvelle entreprise Coley  
par M. O. W. ROSKILL.  
(*Revue de l'industrie minière*, 1<sup>er</sup> février 1932)

V. —AÏN-NOUBA

[60] Cette concession, appartenant à la Société des mines d'Aïn-Nouba, est située à 14 km. de Kasserine, qui se trouve à 202 km. par voie ferrée de Sousse.

La production du minerai de zinc atteignit, en 1926, 1.500 tonnes de minerai à 43-45 % de zinc, mais a rétrogradé depuis, et, bien qu'elle ait été parmi les quelques mines encore en exploitation en 1930, 230 tonnes seulement ont été produites.

---

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES MINES DE ZINC D'AÏN-NOUBA  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juillet 1932, p. 508)

L'ass. ordinaire des actionnaires, tenue le 29 juin, a approuvé les comptes et le bilan de l'ex. 1931 accusant une perte de 115.817 fr. 42. Compte tenu du solde débiteur antérieur de 363.299 fr. 62, la perte totale ressort à 479.117 fr. 04.

Le rapport du conseil indique que les travaux ont pu être maintenus pendant quelques mois au début de l'ex. ; la soc. a expédié seulement 202 t. de minerais de zinc et 30 t. de minerai de plomb.



Le rapport rappelle qu'il a été créé une commission interministérielle à la suite du Congrès des intérêts miniers du Nord-Africain tenu à Alger le 31 oct. 1931. Cette commission poursuit ses travaux dans le but d'accorder une subvention aux mines de pb, zinc et antimoine. Il est question de créer une caisse de compensation qui recevra du Trésor français des avances et serait alimentée par des taxes à la tonne de métal à l'entrée en France, quelle que soit la provenance. [etc.]

Le conseil espère qu'une solution interviendra sous peu et qu'elle permettra à la soc. de reprendre ses travaux.

---

Mariages  
Jacques de Casembroot [cinéaste]  
Valentine de Kerguezec  
(*Le Journal des débats*, 29 septembre 1934)

Ces jours derniers a été béni, en l'église Saint-Louis-en-l'Isle, le mariage de Mlle Valentine de Kerguezec, fille de M. Gustave de Kerguezec, sénateur, conseiller général des Côtes-du-Nord, avec M. Jacques de Casembroot, fils de M. Auguste de Casembroot, ingénieur, et de Mme Auguste de Casembroot.

Les témoins de la mariée étaient le prince Bibesco et la comtesse de Rengervé ; ceux du marié le comte d'Ursel et le comte Marquiset de Laumont.

---

Société française des mines de zinc d'Aïn-Nouba  
(*La Journée industrielle*, 6 juin 1935)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1934 se soldant par une perte de 22.798 francs portant le déficit total à 647.148 francs.

M. F. Duval, administrateur sortant, a été réélu.

---

MINES DE ZINC D'AÏN-NOUBA  
(*L'Information financière, économique et politique*, 17 juin 1936)

Cette société, filiale de Peñarroya, n'a pas repris son exploitation en 1935. Les comptes qui seront présentés à l'assemblée du 30 juin se soldent par une très légère perte, du même ordre que celle de 1934. qui s'était chiffrée à 22.798 francs.

---

MINES DE ZINC D'AÏN-NOUBA  
(*L'Information financière, économique et politique*, 1<sup>re</sup> juillet 1938)

Les actionnaires, réunis le 29 juin en assemblée ordinaire, ont approuvé les comptes de l'exercice 1937 se soldant par un bénéfice de 2.204 fr., contre une perte de 11.525 fr. l'an dernier.

L'essai d'exploitation tenté dans une zone de la mine contenant une faible proportion de galène a été poursuivi et a permis de couvrir les frais et de réaliser le léger bénéfice ci-dessus.

---

## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

*(L'Information financière, économique et politique, 7 octobre 1950)*

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES MINES DE ZINC D'AIN-NOUBA. — Tenue vendredi 6 octobre, une assemblée extraordinaire a approuvé l'apport fait à titre de fusion de tout l'actif à la SOCIÉTÉ MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE DE PENARROYA. moyennant la prise en charge du passif et attribution par cette société de une action au nominal de 312 fr. 50. jouissance janvier 1950. à créer par Peñarroya en augmentation de son capital pour 80 actions Mines de zinc d'Aïn-Nouba.

Dès la réalisation définitive de cet apport-fusion, la Société des Mines de Zinc se trouvera de plein droit dissoute à dater du 31 décembre 1949.

---